

Les petits chevaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.)
 de la Suisse 20 c.) la ligne ou
 de l'Étranger 25 c.) son espace.

Les petits chevaux.

Tous ceux qui ont visité la Fête espagnole donnée cet été par la Société pour le développement de Lausanne, ont pu remarquer le *jeu des petits chevaux*, autour duquel se groupaient constamment une foule d'amateurs et de curieux. Ce jeu est maintenant en grande vogue dans plusieurs établissements, où il est toléré, dit-on, vu l'enjeu peu important en apparence, et généralement fixé à 1 franc. Des joueurs y passent une partie de la journée, des dames même s'y passionnent, et nous avons la certitude que, pour plusieurs, ces mignons petits chevaux de bois reviennent infiniment plus cher qu'un vrai cheval à l'écurie.

Voici, pour ceux qui ne le connaissent pas, en quoi consiste le jeu des petits chevaux.

Sur un vaste tambour, huit petits chevaux en bois, montés par des jockeys coloriés de huit nuances, sont rangés en ligne, le nez contre une barrière. A un signal, la barrière se lève, le préposé à la machine tourne une certaine mécanique et les huit chevaux s'élancent. Les ressorts qui les poussent sont, grâce à un procédé ingénieux, indépendants les uns des autres, ensorte que chacun d'eux est animé d'un mouvement personnel. On les suit des yeux ; tandis qu'ils parcourent circulairement la piste où ils sont engagés, et celui qui s'arrête, une fois son mouvement épuisé, le plus près du poteau et en deçà, est le gagnant.

Comme il y a huit chevaux, on distribue à chaque course huit numéros aux joueurs. Supposons que le numéro coûte un franc. Celui à qui sera échu le numéro correspondant au jockey qui gagne, empoche sept francs. Il doit en laisser un à la cagnotte. Si la ponte était de deux francs, il laisserait quarante sous. C'est le profit du croupier.

Ce jeu, qui ne date guère que de quelques années, a obtenu aux bains de mer et aux villes d'eau, où les distractions sont rares, une vogue extraordinaire. On se pressait autour des *petits chevaux*.

— Moi, j'ai la casaque bleue.

— Moi, j'ai la casaque rouge.

— C'est le rouge qui tient la corde !

— La rouge va passer le poteau ; c'est la bleue qui gagnera.

C'étaient des émotions que peuvent comprendre ceux qui aiment le jeu.

Mais, au jeu, la pente est fatale : au baccarat, dans les petites soirées de famille, on commence par pon-

ter de vingt sous, et on arrive vite à mettre vingt francs. La maîtresse de la maison a beau dire : « Messieurs, vous savez, on ne part que de vingt sous, de deux francs au plus. » Ça va bien jusqu'à dix heures, mais ensuite, va te promener ! La roue de derrière (c'est ainsi que nos pères appelaient l'écu de cent sous) entre en danse, et le louis ne tarde pas à le suivre.

C'est la progression qu'avait suivi le jeu des petits chevaux. On avait commencé par jouer des parties d'un franc ; on était passé à deux, puis à cinq. C'était l'intérêt du croupier. Car, au lieu d'un franc par partie, il en touchait deux ou cinq.

Ce n'est pas tout.

On ne pouvait à chaque partie délivrer que huit numéros, n'y ayant que huit chevaux, huit jockeys et huit nuances. Or, il y avait là, dans cette foule massée autour de la mécanique, vingt, trente, cinquante bras tendus, qui se les disputaient.

Que fit-on ?

On organisa une seconde série de huit joueurs, puis une troisième, puis une quatrième. Si bien que lorsque le croupier avait mis sa cavalerie en branle, chaque cheval était suivi par quatre paires d'yeux qui étaient intéressés à la partie. A chaque fois, il y avait quatre gagnants, sans compter que le croupier, lui, à chaque fois, empochait quatre fois le taux de la mise.

On pouvait ainsi satisfaire à toutes les demandes ; ça allait plus vite.

L'abus était proche.

Imaginez le cheval à cent sous et quatre séries organisées. Le croupier mettait toutes les deux minutes (chaque partie ne durant guère plus) vingt francs dans sa poche. Celle des pontes se vidaient avec rapidité.

Ce fut au point qu'en France, le ministre de l'intérieur s'inquiéta et fit une circulaire par laquelle, sans supprimer les petits chevaux, il invitait les préfets à en réprimer les abus.

Un coup d'œil en arrière

à propos de la toilette des dames.

Il n'est pas de jour que nous n'entendions récriminer sur les mœurs actuelles, sur notre manière de vivre, sur nos habitudes de luxe, sur les plaisirs que nous nous accordons trop fréquemment aux dépens du travail et d'une sage économie ; il n'est